

Radioactivité de l'air et des eaux

Autor(en): **Steiner, R.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **28 (1957)**

Heft 10

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-825327>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Radioactivité de l'air et des eaux

La commission fédérale de la radioactivité de l'air et des eaux a remis son premier rapport au Conseil fédéral. Elle avait pour tâches de contrôler la radioactivité de l'air, des précipitations et des eaux en la mesurant ; d'examiner s'il est possible de donner à la population des instructions efficaces pour le cas où une augmentation de la radioactivité de l'air et des eaux mettrait en danger sa vie, son état physique ou ses biens ; de présenter au Conseil fédéral un projet d'instructions à la population pour le cas où la radioactivité augmenterait de façon inquiétante.

Sa tâche n'est pas aisée. Elle n'est pas achevée avec le dépôt du premier rapport.

Les mesures de radioactivité de l'air, des précipitations et des eaux ont été faites sur une échelle relativement réduite.

Celles de l'air ont été faites à Payerne. De janvier 1956 à juin 1957 les moyennes mensuelles enregistrées varient entre 0,6 (août 1956) et 3,2 (mai 1957) $10^{-12} \mu\text{c}/\text{cm}^3$.

Celles des précipitations ont aussi été faites à Payerne. De juillet 1955 à juin 1957, les moyennes trimestrielles enregistrées varient entre 0,8 (3^e trim. 1955) et 9,2 (1^{er} trim. 1957) $10^{-7} \mu\text{c}/\text{cm}^3$.

La détermination de la radioactivité de l'eau des citernes est particulièrement importante, puisqu'elle sert directement à l'alimentation des hommes et des animaux. Dix citernes du canton de Vaud ont été contrôlées deux fois. Leur radioactivité varie entre 0,88 et 1,91 $10 \mu\text{c}/\text{cm}^3$.

La radioactivité des eaux de rivière a été mesurée dans l'Aar, la Reuss, la Limmat, le Rhin et le Rhône, ainsi que dans les lacs du Grimsel, de Thoune, de Neuchâtel, de Biemme, le Léman, à différentes époques des années 1956 et 1957. Elle varie entre moins de 0,6 et 3,2 (le Rhône à Gletsch) $10^{-8} \mu\text{c}/\text{cm}^3$.

La commission conclut qu'en ce qui concerne la radioactivité de l'air, celle-ci ne présente encore aucun danger. Quant à celle des précipitations, elle dépasse depuis quelque temps la dose de tolérance de l'eau potable fixée à $10^{-7} \mu\text{c}/\text{cm}^3$, ce qui est particulièrement défavorable pour les citernes du Jura. La commission est à la recherche de moyens propres à diminuer cette radioactivité de l'eau de citerne. La radioactivité des eaux courantes n'est pas, pour le moment, une cause d'inquiétude.

Notre association fait actuellement l'inventaire des fermes du Jura dont l'approvisionnement en eau potable est uniquement basé sur l'eau de citerne.

R. STEINER

ORGANES DE L'ADIJ

Président : F. Reusser, Moutier — Secrétaire : R. Steiner, Delémont
Caissier : H. Farron, Delémont

Rédaction du bulletin : Responsables MM. F. Reusser et R. Steiner

Administration du bulletin : R. Steiner, Delémont

Publicité : Par l'administration du bulletin, Delémont

Comptes de chèques postaux : caisse générale Delémont, IVa 2086 ; pour abonnements : R. Steiner, Delémont, IVa 3250. — Téléphones : président : (032) 6 40 07 ; secrétariat : (066) 2 25 81 ou 2 15 83 ; caissier : (066) 2 14 37